

CONDITIONS

PRINCIPES

Préoccupation existante À intégrer Si oui, comment ?

> Transversalité :

- Les points suivants sont-ils intégrés :
- décloisonnement et articulation des logiques d'acteurs ?
- croisement des quatre défis d'entrée du développement durable ?
- lien entre les dimensions culturelles ou techniques, et les logiques du territoire ?

> Articulation des échelles géographiques et de gestion des temps :

- Quelles sont les échelles retenues :
proximité quotidienne, commune, intercommunal, littoral, régional, transfrontalier, coopération décentralisée... ?
Quelle complémentarité existe-t-il avec les autres échelles territoriales *infra et supra* ?

• les réalités (voire les contraintes) des échelles "temps" sont-elles intégrées ?

(ex. le temps des entrepreneurs ou usagers ne correspond pas forcément au temps des services publics, l'usage de certains lieux reste limité à certaines plages horaires que d'autres activités pourraient venir compléter, etc.).

> Subsidiarité*

- Y a-t-il une répartition claire et négociée des rôles en fonction des compétences ?
Les fonctions de chacun sont-elles lisibles ?

- Existe-t-il des lieux de régulation au cas où des ajustements doivent avoir lieu ?

> Optimisation des moyens

- Y a-t-il une utilisation optimale des ressources et moyens existants et/ou à mobiliser ?

- Des économies d'échelles ont-elles été envisagées ?

- La mutualisation ou l'optimisation des moyens entre acteurs sont-elles recherchées (financières, humaines, logistiques...)?

Préoccupation existante À intégrer Si oui, comment ?

> Précaution* et prévention*

- Y a-t-il des risques (sociaux, économiques, environnementaux, en termes de santé...)?

- Précaution : quelles sont, au regard de la réglementation ou plus largement, les mesures retenues pour imaginer et anticiper les risques éventuels ?

- Prévention : quelles sont, au regard de la réglementation ou plus largement, les mesures retenues pour limiter, anticiper et gérer ces risques, s'ils sont a priori inévitables ?

> Responsabilisation

- Est-ce que les maîtres d'ouvrage garantissent clairement la prise en compte et la prise en charge des impacts potentiels de leur action, en termes économiques, humains, environnementaux... ?

- L'impact positif ou négatif sur l'intérêt général, le bien commun, le développement individuel et collectif a-t-il été identifié (effets induits, répercussions sur les autres acteurs...)?

> Réversibilité*

- Garantie est-elle donnée, qu'à son terme, l'état des ressources et potentiels humains, naturels, sociétaux... ne sera pas détérioré et restera au moins équivalent à la situation trouvée avant la mise en œuvre ?

> Droit à l'initiative

- Le droit à l'initiative, à l'expérimentation, pour tous a-t-il toujours sa place ?

> Évaluation - capitalisation

- L'ensemble des protagonistes sont-ils associés à la définition des objectifs et des indicateurs, à l'organisation du dispositif évaluatif et du suivi ?

- Sous quelles formes, à quel effet et à quelle échéance, la capitalisation des pratiques est-elle envisagée ?

- Le transfert d'expérience est-il favorisé ?

Un fil rouge pour l'action

Dunkerque Grand Littoral - Communauté Urbaine a choisi le développement durable* comme fil conducteur de son action.

Cette volonté s'applique aux politiques publiques et se traduit concrètement dans la vie de tous les jours : emploi, santé, éducation, vie sociale et culturelle, aménagement, logement, transports collectifs, tri et recyclage des déchets, lutte contre les nuisances et les pollutions, fourniture d'eau et d'énergies...

Parce que demain se prépare aujourd'hui et que nous sommes tous collectivement responsables de l'avenir de notre territoire, toutes les forces vives de l'agglomération doivent être associées à ce défi : habitants, associations, salariés et chefs d'entreprises, Conseil de Développement Durable, élus et agents des collectivités locales, institutions et partenaires du Département, de la Région et de l'État...



De nombreux acteurs du Dunkerquois ont participé aux travaux d'élaboration de la méthode et des outils d'évaluation au regard du développement durable, sous la conduite d'Extra-muros consultants et de la Direction de la Stratégie et de la Planification de la Communauté Urbaine de Dunkerque (élus, techniciens, responsables d'associations, responsables d'institutions, d'administrations et d'entreprises...).

Plusieurs d'entre eux sont à la disposition des acteurs du territoire pour les aider à s'engager dans la démarche. Les outils (grille de questionnaire, guide méthodologique, schémas de performance) sont également disponibles.

Un site Extranet dédié à cette démarche a été intégré sur le site Internet de Dunkerque Grand Littoral. C'est un lieu ressource et de capitalisation d'expériences : www.dunkerquegrandlittoral.org (accès par mot de passe en cliquant sur la page d'accueil en bas à droite sur "Extranet Contrat d'Agglomération").

Pour en savoir plus, contacter des acteurs relais, vous inscrire sur le site Extranet, vous pouvez vous adresser à la Communauté Urbaine de Dunkerque

Pertuis de la Marine
BP 5530
59386 DUNKERQUE CEDEX 1
(0)3 28 62 70 00

Jean-Blaise Picheral
jeanblaise.picheral@dgl.com
Audrey Leclercq
audrey.leclercq@dgl.com

ou à Extra-muros consultants
115 Avenue Jean Lebas
59100 Roubaix
Hélène Combe
h.combe@extra-muros.com
qui accompagne la démarche.



Une méthode pour changer son regard

Afin d'aider les acteurs locaux à mieux appréhender, comprendre et mettre en pratique le développement durable, Dunkerque Grand Littoral, avec l'appui d'Extra-muros Consultants et de nombreux acteurs relais mobilisés, a mis en place une méthode originale.

Basée sur l'évaluation par chacun de ses pratiques actuelles et de leurs impacts, elle a pour objet de "changer le regard", de découvrir la richesse du développement durable pour l'intégrer dans les actions futures.

Elle peut être utilisée, de manière permanente, pour une action, un projet, une "politique", actuels ou futurs dans la phase de définition, "chemin faisant", a posteriori.

Le développement durable questions de pratiques

Des questions pour entrer en matière

À l'aide des questions qui suivent, chacun peut mesurer et analyser ses pratiques, et même viser à les améliorer.

EXTRA
MUROS
consultants

Dunkerque
Grand Littoral
COMMUNAUTÉ URBAINE

La HQE vise à réduire les impacts d'une construction sur l'environnement et à créer un intérieur sain et confortable. Ce sont avant tout des règles de bon sens : économie d'énergie (isolation...) et d'eau, isolation phonique par rapport aux bruits intérieurs et extérieurs, utilisation de matériaux sains, écologiques et recyclables, d'énergies renouvelables, tri sélectif des déchets... Cela permet d'améliorer la vie quotidienne et au bout du compte coûte moins cher (meilleure santé, moins de charges...).

Biodiversité
La biodiversité désigne l'ensemble des ressources biologiques de la planète (espèces végétales, animales, habitats naturels) et la manière dont elles interagissent entre elles et avec le milieu naturel.

Éco-produits
Produits biologiques, recyclés, recyclables. Produits prenant en compte la disponibilité naturelle des matières premières.

Échelles territoriales infra et supra
Prise en compte des différents territoires, des plus petits comme le quartier ou le lieu de travail en passant par la Commune, la Région, le pays... ou plus grands comme le continent et l'international.

Subsidiarité
Action de manière à ce que les interventions soient réparties entre les partenaires, de façon négociée, au plus près des compétences (légalles ou

effectives) de chacun.

Précaution
Disposition prise pour réduire ou éviter un risque, même si celui-ci est difficile à identifier de façon précise.

Prévention
Mesures qui tendent à empêcher une chose fâcheuse de se produire. Anticipation des risques identifiables et connus pour les éviter ou se préparer à gérer les crises potentielles.

Réversibilité
Fait de pouvoir remettre en cause un projet ou une action sans laisser de traces négatives, en retrouvant au moins le capital naturel humain de départ.

Comment utiliser cette grille de questionnement ?

La grille se présente en 14 thèmes généraux, eux-mêmes déclinés en plusieurs questions. Les quatre premiers thèmes sont les "clés d'entrée" du développement durable : cohésion sociale, développement économique pluriel*, environnement et gouvernance*. Les autres questions portent sur les conditions et les principes du développement durable.

On ne peut pas toujours répondre à toutes les questions, mais chacune contribue à une réflexion pour intégrer le développement durable dans la conception et la mise en pratique d'actions, de projets ou de "politiques".

COHÉSION SOCIALE & ÉGALITÉ DES CHANCES

Préoccupation existante	À intégrer	Si oui, comment ?
-------------------------	------------	-------------------

- La diversité sociale et l'accessibilité pour tous sont-elles assurées et recherchées, quels que soient l'âge, le handicap (sensoriel, physique, mental), l'origine, le sexe, la situation sociale... , en termes :
 - physiques (accessibilité à des locaux, à des infrastructures...) ?
 - de proximité ?
 - de services ou de prestations (prise en compte des spécificités de chacun) ?
 - financiers (prise en compte des moyens de chacun pour garantir un droit à la "consom'action*" pour tous) ?

• L'attractivité pour tous est-elle recherchée ?

• Vise-t-on à donner envie de s'associer aux bénéficiaires ?

• L'égalité des chances est-elle prise en compte :

- parité hommes femmes ?
- lutte contre les discriminations ?

• la diversité des cultures, liées aux origines géographiques ou sociales, à la religion... est-elle prise en compte ?

• des mesures spécifiques (discrimination positive*) sont-elles prises pour assurer une véritable solidarité ?

Durable
Le développement durable vise à promouvoir, par l'action collective et dans la durée, un développement économique, social et environnemental centré sur l'intérêt, les potentiels et les besoins des populations actuelles, à commencer par les plus démunies. "Le développement durable est un développement apte à répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité de

répondre aux besoins des générations à venir".
Traduit de l'anglais, le développement durable, initialement développement soutenable, entend non pas un développement statique, immuable (qui dure), mais un développement permettant de garantir la vie et l'équilibre dans la durée.

Développement économique pluriel

On entend par ce terme la prise en compte des différents types d'acteurs impliqués dans la création de "richesses" (qu'elles soient monétaires ou non) : le marché (échanges financiers), l'économie publique (redistribution), la société civile.
Gouvernance
La gouvernance est un nouveau mode de relation entre décideurs et personnes concernées

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PLURIEL*

Préoccupation existante	À intégrer	Si oui, comment ?
-------------------------	------------	-------------------

• Plusieurs types d'échanges économiques

- activités marchandes, non marchandes, non monétaires*...
- sont-ils intégrés ?

• Quelle est la place accordée aux différents acteurs de l'économie (entreprises y compris issues de l'économie sociale et solidaire*, milieu adapté*, pouvoirs publics, consommateurs et/ou usagers...) ?

• Est-ce que les fonctions productives (création d'activités, de richesses et d'emplois) sont prises en compte ?
Si oui, recherche-t-on une redistribution de ces acquis vers le plus grand nombre ?

• La gestion "éthique" des ressources humaines (professionnalisation des hommes et des organisations, mise en œuvre de conditions de travail épanouissantes...) fait-elle partie des exigences ?

• Fait-on référence aux échanges équitables (usage de produits issus du commerce équitable*, promotion et transferts de pratiques) ?

par les décisions. On l'appelle aussi "participation" ou "démocratie participative". Cette concertation et cette coopération concernent les acteurs de la société civile - chefs d'entreprise, associations, techniciens... - et bien sûr les habitants ! C'est un vrai changement d'état d'esprit, une autre façon de "gouverner".
Consom'action
Fait de prendre en compte les

produits issus du commerce équitable (cf. cette définition) dans le comportement d'achat des consommateurs.

Discrimination positive
Fait d'appliquer des dispositifs spécifiques à une population, un secteur ou un domaine donné, compte tenu de difficultés sociales, culturelles, environnementales, économiques particulières.

Non marchandes,

non monétaires
Les activités non marchandes sont celles dont l'objet économique essentiel n'est pas le profit financier mais un profit social, environnemental, etc. Les activités non monétaires sont toutes celles qui ne recourent pas à l'échange par l'argent (échanges de savoirs, trocs, systèmes d'échanges locaux ou SEL).

Économie sociale

PROTECTION/PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

Préoccupation existante	À intégrer	Si oui, comment ?
-------------------------	------------	-------------------

• Des mesures favorisant le bien-être individuel et collectif des personnes sont-elles adoptées ?

• Est-ce que des mesures destinées à promouvoir la Haute Qualité Environnementale* (maîtrise des flux (eau, énergie...), gestion et recyclage des déchets, éco-matériaux...) sont intégrées, en termes d'investissement et de fonctionnement (dans la construction, la gestion et l'entretien des locaux ou des espaces non bâtis) ?

• Que fait-on pour valoriser le cadre de vie et préserver la bio diversité* ?

• la question des déplacements nécessaires pour la mise en œuvre de la politique ou du projet est-elle posée ?
Si oui, est-ce que l'usage des transports en commun, des véhicules propres ou les déplacements piétonniers sont privilégiés ?

• La promotion et l'utilisation d'éco-produits* sont-elles développées ?

• La question des nuisances (sonores, olfactives, visuelles, relatives à la santé...) est-elle traitée ?

L'économie sociale est fondée sur le "principe de nécessité" (répondre à des besoins sociaux individuels ou collectifs, comme la santé, l'éducation, le logement...) et le "principe d'appartenance" (avoir une unité géographique ou une activité professionnelle commune et une stabilité financière qui garantit l'autonomie de gestion (c'est-à-dire de ne pas dépendre d'un financeur ou d'un commanditaire).

quatre statuts juridiques spécifiques, à savoir : l'association, la mutuelle, la coopérative ou la fondation.

Économie solidaire
L'économie solidaire vise une rentabilité (des bénéfices) sociaux et environnementaux, et une stabilité financière qui garantit l'autonomie de gestion (c'est-à-dire de ne pas dépendre d'un financeur ou d'un commanditaire).

Les entreprises solidaires fonctionnent sur un principe démocratique (une personne = une voix) et répondent à trois vocations : - une vocation d'intérêt général (les services ou les produits doivent répondre à des besoins réels de la société), - une vocation d'insertion sociale en compte de la formation des salariés, réduction du nombre des intermédiaires, sensibilisation et responsabilisation des consommateurs à la réalité des

GOVERNANCE* (PARTICIPATION)

Préoccupation existante	À intégrer	Si oui, comment ?
-------------------------	------------	-------------------

• L'information est-elle relayée vers les partenaires, les usagers effectifs ou potentiels, les personnes pouvant éventuellement s'opposer à l'action ou au projet ?

• Un large débat est-il favorisé en amont (définition et validation du diagnostic et des enjeux), "chemin faisant" ou en aval ?

• La coproduction est-elle favorisée entre les différents acteurs (maîtres d'ouvrage, usagers, salariés ou bénévoles, financeurs...) ?

• Le partenariat mobilisé bénéficie-t-il de moyens spécifiques pour garantir son animation et une transparence dans les pratiques ?

• Existe-t-il des lieux de codécision ? Si oui, sur quoi porte cette codécision et quelle est la légitimité des décideurs ?

• Les pratiques au sein des structures ou organisations peuvent-elles être qualifiées de démocratiques ?

• S'inscrit-on dans une véritable dynamique de territoire ?

grand nombre aient accès aux produits ou services proposés.

Milieu adapté
Il s'agit d'un milieu spécifique dans l'entreprise, dans les administrations... apportant des réponses adaptées au handicap physique, mental ou sensoriel en procurant un travail et une rémunération.

Commerce équitable
Le commerce équitable - dont

les produits les plus connus sont les objets Artisans du Monde, le café Max Havelaar, le label "Éthique sur l'étiquette", les produits biologiques... - assure aux producteurs de leur travail (paiement partiel en amont de la production, prise en compte de la formation des salariés, réduction du nombre des intermédiaires, sensibilisation et responsabilisation des consommateurs à la réalité des

Haute Qualité Environnementale (HQE)

coûts de production...) Il garantit que les conditions de production des services ou des produits respectent des règles sociales éthiques (pas de travail des enfants, salaires décent...), et la sauvegarde de l'environnement.

Haute Qualité Environnementale (HQE)